

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ABONNEMENTS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

Saumur. par la poste.

Un an. . . 18f. » 24f. «

Six mois. . 10 » 13 «

Trois mois. 5 23 7 50

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

La frénésie du régicide n'est pas éteinte et la protection de Dieu n'est pas retirée à la France. Samedi, un misérable a tiré sur l'Empereur presque à bout portant; la Providence a détourné le coup. Que Dieu garde longtemps les jours de l'Empereur ! Il n'y a qu'une pensée dans Paris : où serions-nous maintenant si l'Empereur était tombé ! que se passerait-il en France ? qu'arriverait-il en Crimée ? Jamais la destinée de la Patrie n'a paru davantage tenir aux jours d'un seul homme. Que Dieu le garde ! que Dieu sauve en lui tout ce qui vit, tout ce qui renaît à son ombre. Il est la sécurité du présent, l'espoir de l'avenir. Mais, hélas ! la race des assassins s'est perpétuée. On dit que celui-ci n'est pas français. La France n'a plus le droit d'en être fière. Cette plaie infâme a été inoculée à l'Europe, elle est dans le sang de toutes les nations. Le crime s'est accompli dans les Champs-Élysées, entre l'arc-de-triomphe des victoires militaires et le temple que l'on appelle les victoires de la paix. La seule Providence a empêché que l'Empereur ne tombât sous les coups d'un vil meurtrier, entre ces deux monuments qui flattent trop l'orgueil contemporain. La secte des assassins est aussi, sinon une des créations, du moins un des progrès du siècle. Jamais le monde n'en avait vu tant. Combien en compte-t-on depuis l'ère des progrès politiques ? Baissons la tête et demandons à Dieu qu'il daigne affermir la base de cet ordre si hardi et si brillant, mais si fragile ! — Louis Veuillot. (Univers.)

On lit dans le *Moniteur* :

« Aujourd'hui (samedi), vers cinq heures, l'Empereur était à cheval aux Champs-Élysées, accompagné du comte Ed. Ney, l'un de ses aides-de-camp, et du lieutenant-colonel Valabrègue, écuyer commandant. A la hauteur du château des Fleurs, un homme bien vêtu s'est approché à quelques pas de l'Empereur et a tiré sur Sa Majesté un coup de pistolet. L'Empereur n'a pas été atteint, et, après avoir salué les personnes qui l'avaient immédiatement

entouré, il a continué au pas pour rejoindre l'Impératrice, qui se promenait en voiture au bois de Boulogne. A leur retour, Leurs Majestés ont été saluées de toutes parts des acclamations les plus chaleureuses et les plus enthousiastes.

» Leurs Majestés ont trouvé aux Tuileries, en y rentrant, LL. AA. II. le prince Jérôme Napoléon, le prince Napoléon, les autres membres de leur famille, les ambassadeurs et ministres étrangers, les ministres de l'Empereur, les grands officiers et dames des maisons de Leurs Majestés, et un grand nombre d'autres personnes informées de cet événement, qui s'étaient empressées de venir féliciter Leurs Majestés.

» L'assassin a été immédiatement arrêté par les personnes qui se trouvaient près de lui, et a été remis entre les mains de la justice.

» Bénissons la Providence d'avoir sauvé les jours de l'Empereur ! »

Le Sénat, dont la session vient de se terminer, s'est transporté dimanche matin en corps aux Tuileries. L'Empereur, en traversant les grands appartements pour se rendre à la messe, a trouvé le Sénat réuni et a été salué par ses acclamations. M. Troplong a exprimé à Sa Majesté les sentiments du corps qu'il préside, et qui sont ceux de la France entière. Tous nos cœurs, a dit Son Excellence, ont battu hier comme le cœur de l'Impératrice.

L'Empereur a répondu en quelques mots à ce discours du président du Sénat. « Les souverains, a dit Sa Majesté, sont des instruments entre les mains de la Providence. Tant que ma mission ne sera pas accomplie, je n'ai rien à craindre de personne. »

Ces paroles ont été accueillies par de nombreuses acclamations. Leurs Majestés ont salué MM. les membres du Sénat, et sont entrées dans la chapelle. (Constitutionnel.)

On recueille avec curiosité toutes les circonstances de l'attentat qui pouvait avoir des suites si funestes pour la France et l'Europe entière.

C'est à cinq heures dix minutes, sur le côté droit de l'avenue, à la hauteur des terrains Beaujon, presque au coin de la rue Balzac, que l'on a vu un homme s'avancer de la contre-allée vers l'Empereur; il portait la main à la poche intérieure de son paletot, comme s'il avait voulu en tirer un placet pour le présenter à Sa Majesté. Cet homme était convenablement vêtu; il paraissait âgé de trente-cinq ans. Sa figure avait le type italien; et, en effet, l'on a su depuis que telle était sa nationalité. Cet homme s'étant armé d'un pistolet à deux coups, de la longueur d'un pistolet d'arçon, a fait feu deux fois à un court intervalle. Entre le premier et le second coup, l'Empereur a jeté sur l'assassin un regard empreint d'un profond mépris, et, écartant du geste et saluant les personnes qui voulaient se précipiter vers lui pour s'assurer qu'il n'avait pas été atteint, il a continué sa route pour rejoindre l'Impératrice, dont la voiture avait une certaine avance.

Pendant ce temps, un agent attaché à la personne de l'Empereur, entendant la première détonation, s'était élancé dans la direction d'où le coup était parti, et, s'armant du poignard qu'il portait sur lui, tombait comme la foudre sur l'assassin, au moment où il venait de tirer le second coup, et le terrassait. Il paraît qu'en le saisissant au corps, il l'a blessé avec son poignard, et c'est ce qui a fait dire dans la foule que le meurtrier avait voulu se tuer; mais il n'y a pas eu de tentative de suicide. L'assassin n'avait pas d'ailleurs de poignard; mais on a trouvé sur lui un *revolver*, dont il n'a pas eu le temps de faire usage.

Entouré de toutes parts par des sergents de ville, qui ont tenu les curieux à distance, cet homme a été conduit au poste de la barrière de l'Étoile, occupé par le 90<sup>e</sup> d'infanterie. Là, on l'a fouillé; on a pu constater par ses papiers qu'il était italien. C'est un Romain, du nom de Liverani, qui s'est converti au protestantisme à Londres, où il avait émigré à la suite de la prise de Rome par les Français.

Il était vêtu, en dessous, d'un second habillement entièrement différent du premier pour la forme et la couleur. De sorte que, s'il n'avait pas été arrêté

## FEUILLETON

## UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite et fin.)

A ces mots, le comte témoigna une vive surprise, tandis que le visage de Georges décelait une violente émotion, qu'un doux sourire effleurait les lèvres de la comtesse, et que mademoiselle Darville s'abandonnait aux élans d'une folle gaieté.

— C'est original, dit-elle en riant aux éclats, et je vous fais mon compliment, monsieur Brémont ! Jamais, en vérité, ambassadeur n'a mieux rempli sa tâche. — Je suis charmé, répondit-il, de vous voir prendre la chose si gaiement ! Je craignais fort, je l'avouerai, malgré ce que m'avait dit Louise, que mon ambassade n'obtint pas votre approbation. — En effet, reprit M. de Clavières, cette demande, quelque peu insolite, j'en conviens, mais qui, si elle pouvait être accueillie, me comblerait de joie et réaliserait tous mes rêves de bonheur pour mon fils, cette demande ne doit-elle pas rencontrer deux obstacles ? — Je ne le crois pas, interrompit Emma qui riait toujours, et je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien en retrancher un. — Comment ? — Oui, sans doute, celui qui, selon vous, devait venir de moi. Il y a longtemps déjà que j'ai renoncé à l'honneur d'être votre bru, et que madame de Clavières a bien voulu me rendre ma parole. — C'est vrai, dit la comtesse, et bientôt il sera question, pour notre chère Emma, d'un autre mariage parfaitement convenable sous tous les rapports. Quant à Georges, continua-t-elle en souriant, je n'ai pas eu besoin qu'il m'ouvrit son cœur pour savoir ce qui s'y passe. La démarche de M. Brémont ne fait que prévenir celle que nous aurions prochainement tentée

nous-mêmes, et si mon fils garde en ce moment le silence, c'est qu'il a peine encore à croire à un bonheur qu'il n'espérait ni aussi prompt ni aussi facile. — Plût au ciel qu'il fût possible ! murmura Georges. — Possible ? Et qui diable peut l'empêcher si ce n'est vous ? s'écria le manufacturier. Ne va-t-il pas refuser la main de ma Louise ? Cela manquerait à l'originalité de la situation.

Le comte devina la pensée de son fils, et il s'empressa de répondre :

— Non, mon cher Brémont, non, Georges ne refusera pas une offre si généreuse. J'ajouterai qu'une circonstance, dont j'allais entretenir ma famille lorsque vous êtes entré, va presser l'exécution d'un projet qui me rend plus heureux que je ne puis le dire. Il faut que je parte : des lettres que j'ai reçues m'obligent à un lointain voyage qui peut me tenir longtemps éloigné de mon pays. Quand on part à mon âge, sait-on si l'on reviendra ? Grâce à vous, la dernière pensée que j'emporterai, la dernière image qui me suivra sera le bonheur de mon fils : permettez-moi de vous en remercier.

Georges comprit tout, et il courut se jeter dans les bras de son père.

M. de Clavières, en serrant Georges contre sa poitrine, éprouva une de ces joies pures et sans mélange qui dilatent le cœur et remplissent de douces émotions : c'était le pardon que son fils lui apportait dans ce baiser; le père coupable avait ressaisi l'amour de son enfant, et il se sentait la force de reconquérir son estime.

Les préparatifs de ce long voyage annoncé par le comte attristèrent ceux du mariage auxquels on se livrait pourtant avec une grande activité. Georges présenté au ministre par le bon M. Delmas, prit possession de l'emploi dont il venait d'être pourvu; il offrait donc à sa

fiancée, en échange de la fortune qu'elle lui donnait, une position honorable et les chances d'un brillant avenir que lui promettaient sa jeunesse et ses talents.

Le bonheur de M. de Versigny marcha de front avec celui de Georges, et, quinze jours après la scène qui avait eu lieu dans le petit salon de madame de Clavières, deux mariages étaient célébrés sans éclat et sans pompe, à neuf heures du matin, dans une des chapelles de l'église de Notre-Dame-de-Lorette...

M. et madame de Versigny montèrent en chaise de poste et partirent pour la Suisse en sortant de l'église.

Georges et Louise ne quittèrent point Paris. On avait donné congé du somptueux appartement occupé par le comte, et l'on choisit un logement élégant mais plus modeste, où madame de Clavières s'établit avec ses enfants. Rien ne fut conservé de ce qui devait rappeler un faste dont Georges aurait voulu pouvoir effacer le souvenir.

M. de Clavières se sépara de sa famille peu de jours après le mariage de son fils. Il avait annoncé qu'appelé à Hambourg par de graves affaires, il allait s'embarquer au Havre. La comtesse, accoutumée aux fréquentes absences de son mari, s'affligea de ce nouveau voyage, mais elle ne s'en alarma point, car le comte, toujours maître de ses impressions et de sa physionomie, cachait sous le masque d'une feinte gaieté les secrètes angoisses de son âme et répondait par un sourire aux espérances de retour dont sa famille et ses amis berçaient à chaque instant leur tristesse.

Il y eut quelque chose de grave et de solennel dans les adieux de Georges et de son père; celui-ci pourtant maîtrisa jusqu'au bout la violence de ses émotions; seulement lorsque après avoir tenu longtemps son fils pressé contre son cœur, il s'élança dans la voiture, et que

sur place, il lui eût été facile de se transformer et de se perdre dans la foule. Bientôt il a été garrotté, placé dans le fiacre n° 586 et conduit à la préfecture de police.

En arrivant au poste du Palais-de-Justice, occupé par la garde de Paris, on a dû recourir à la boîte de secours qui y est déposée et y prendre des compresses, des bandes et de la charpie pour panser sa blessure.

Il avait sur lui une somme de cent francs en or; de plus le pistolet double, de grande dimension, dont il s'est servi, est une arme d'un certain prix, et c'est peut-être à la longueur même de l'arme que l'on doit l'heureuse maladresse qui lui a fait deux fois manquer le but.

Pendant qu'on s'assurait de la personne de l'assassin, l'Empereur, suivi d'une foule de piétons et de cavaliers poussant des vivats, rejoignait l'Impératrice et revenait bientôt aux Tuileries au milieu d'une sorte d'escorte triomphale. Les dames en voiture mêlaient leurs acclamations à celles des promeneurs et agitaient leurs mouchoirs.

L'Empereur et l'Impératrice avaient fait annoncer qu'ils iraient le soir à l'Opéra-Comique; leurs Majestés s'y sont en effet rendues. Partout, sur leur passage, dans la rue de Rivoli, dans la rue de la Paix, sur les boulevards, la foule couvrait les trottoirs et saluait leurs Majestés par ses bruyantes acclamations. Plusieurs maisons étaient illuminées. Trois salves d'applaudissements ont accueilli l'Empereur et l'Impératrice à leur entrée dans la salle.

L'Empereur a pris dans la loge la place qu'occupe d'ordinaire l'Impératrice. A la sortie, la foule n'avait pas diminué, et les cris de : *Vive l'Empereur !* étaient tout aussi chaleureux.

Aujourd'hui, durant toute la matinée, les équipages se succédaient sans interruption dans la cour de palais des Tuileries.

Les colonels des différents régiments de la garnison de Paris, et même ceux des régiments stationnés à Versailles, étaient venus présenter leurs félicitations à l'Empereur. (Constitutionnel.)

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Un décret ajournant au 15 mai l'ouverture de l'Exposition universelle.

#### NOUVELLES DE LA GUERRE.

La lettre suivante, écrite, le 14 avril, du camp anglais au *Morning-Herald*, entre dans quelques nouveaux détails sur le bombardement et sur la pose du télégraphe électrique :

« La faiblesse du feu des Russes comparativement à celui des alliés, est expliquée par diverses considérations. On pense que la garnison n'a pas assez d'artilleurs pour suffire à toutes les défenses de la place; c'est l'opinion du général Jones; elle s'accrédite. On parle aussi du manque de munitions; cette version est moins probable, ce pourrait être une ruse pour encourager les alliés à donner l'assaut.

» La batterie du Mât était (car elle ne l'est plus),

une des plus formidables défenses des Russes; elle compte plus de 160 canons de gros calibre. Cet ouvrage russe a été plus endommagé peut-être qu'aucun des autres ouvrages russes ensemble. Cette formidable batterie a été réduite au silence, les canons sont renversés, les embrasures détruites; c'est à peine s'il reste 30 canons en état de défense. Le mamelon ne pourrait pas être gardé par l'ennemi qu'au prix de sacrifices immenses.

» On voit distinctement les trous terribles du feu des alliés sur les maisons de la ville qui n'avaient pas été touchées jusqu'ici; cependant quelques soldats circulent dans les rues et un petit bateau à vapeur circule dans le port. Sur les hauteurs qui font face à Inkerman, les Russes ont encore quelques batteries qui semblent ne tirer que par bravade; elles ne produisent pas d'effet. Au-dessous de ces batteries est un camp composé d'environ 1,000 tentes blanches, mais il est impossible de découvrir s'il y a ou non des soldats sous ces tentes.

» Lord Raglan se multiplie, il se consulte à chaque instant avec les officiers du génie, les généraux et les principaux officiers de l'armée. Le général Canrobert est toujours à cheval.

» Le résultat du bombardement est très-favorable aux alliés: la batterie du Mât et la tour Malakoff sont les clés des ouvrages de défense de l'ennemi. La batterie Malakoff fait encore une résistance héroïque, mais il est évident qu'elle faiblit beaucoup. Sur toute la ligne, le feu de l'ennemi ne vaut pas la moitié du feu des alliés. Les Russes répondent à peine par un coup de canon à trois ou quatre des alliés.

» Le feu des Russes faiblit et se ralentit de plus en plus. La tour Malakoff est terriblement battue par les canons anglais, dont le colonel Dickson dirige le feu.

L'établissement de la communication télégraphique directe entre Varna et la Crimée, annoncée hier au Parlement, est confirmée par la dépêche suivante que MM. Newall et C<sup>ie</sup> ont communiquée au *Globe* et qui a été reçue hier matin à Londres :

Varna, mercredi 25. — « La communication télégraphique est complète entre Varna et la Crimée.

» Tout va bien. »

Le *Globe* ajoute :

« Aujourd'hui, à midi et demi, a été reçue, au ministère de la guerre, une dépêche télégraphique de Balaklava, en date d'hier au soir. Le retard dans la transmission du message tient au fait que les fils électriques entre le cap Kaliaria (où le fil plonge dans la mer Noire) et Varna (distance de 20 milles) ne sont pas encore complétés, non plus, à ce que nous croyons, que le fil qui conduit à Balaklava et partant du monastère de Saint-Georges. Lorsque le télégraphe sera conduit au quartier-général, duquel il en part déjà un qui va aux tranchées, l'officier de service pendant la nuit annoncera simultanément une sortie à lord Raglan et au premier ministre dans Downing street. »

Georges, s'accrochant à la portière, lui disait : « Espérance et courage, mon père ! nous nous reverrons ! » le pauvre jeune homme crut entendre sortir avec un sourd gémissement de la poitrine oppressée du comte ce mot terrible : Jamais !

La lourde machine emportée par le galop des chevaux avait déjà disparu, que Georges était encore là, immobile et debout, les yeux baissés vers la terre, plongé dans un morne abattement dont ne purent triompher la tendresse de sa mère ni les caresses de Louise. Pendant quelques jours, agité d'un sombre pressentiment, tourmenté sans relâche par les idées contraires qui se heurtaient dans son esprit, tantôt il se disait que ce volontaire exil de son père était le seul parti qui lui restait, tantôt il se reprochait de n'avoir pas empêché son départ, il voulait courir sur ses traces et le ramener au milieu de sa famille, lorsqu'un soir il reçut une lettre timbrée du Havre. Sa main tremblait en l'ouvrant, et ce fut le cœur serré, le visage pâli par la terreur, le front couvert d'une sueur glacée, qu'il lut ce qui suit :

« Georges, mon fils, mon enfant bien-aimé, le bâtiment à vapeur sur lequel je suis embarqué appareille dans une heure, et quand tu recevras cette lettre, j'aurai perdu de vue cette terre de France où je laisse tout ce que j'aime. J'ai voulu avant de la voir fuir sous mes regards, épancher une fois encore mon cœur dans le tien et t'envoyer un dernier adieu; puis je te devais l'explication de ma conduite depuis le moment fatal où je fus contraint à rougir devant toi. En m'infligeant cet horrible supplice, Dieu avait prononcé ma sentence, et si je n'eusse songé qu'à moi, je l'aurais exécutée cette nuit-là même. Crois-bien, Georges, qu'il m'a fallu plus de courage pour vivre durant ces quinze jours à côté de toi qui

savais tout, qu'il m'en eût fallu pour mourir. Mais je voulais que ton nom demeurât pur, je voulais que ton avenir ne fût pas même effleuré par l'ombre d'un soupçon, et un éclatant suicide n'arrachait que moi à la honte, car on en eût cherché la cause, et peut-être on l'aurait trouvée.

» Maintenant plus de danger pour toi, ta vie s'écoulera heureuse et honorée entre Louise et ta mère. Ta mère !... à ce nom mon cœur se brise. Oh ! je t'en prie, Georges, redouble de soins et d'affection pour cette noble femme que j'ai tant aimée et que je ne reverrai plus. Qu'elle ne soupçonne jamais l'affreuse vérité, et qu'un sentiment amer ne se mêle point aux regrets que son cœur tendre et généreux donnera sans doute à ma mémoire. Adieu, Georges, adieu, mon enfant bien-aimé ! oublie les fautes de ton père, ne te souviens que de son amour ! »

Cette lettre ne fit qu'ajouter aux secrètes alarmes, aux funestes pressentiments qui poursuivaient Georges depuis le départ de M. de Clavières. En vain Louise combattait ses pénibles impressions en essayant de lui inspirer une sécurité qu'elle n'avait pas elle-même. Dans chaque ligne, sous chaque mot de la lettre du comte se dressait une fatale image sans cesse présente à la pensée de Georges, et que pourtant il devait dérober avec un soin religieux à l'inquiétude craintive de sa mère. Les sinistres présages qui l'assiégeaient ne tardèrent pas à être justifiés; un jour on lut dans les journaux :

« Le voyage du paquebot à vapeur parti du Havre pour Hambourg le 30 novembre dernier, a été signalé par un cruel accident. Un voyageur, M. le comte de Clavières, était resté sur le pont pendant la nuit; il ventait grand frais, la mer était houleuse, au moment où le curieux

En attendant les rapports d'ensemble sur l'attaque de Sébastopol, nous continuons à recueillir les faits particuliers qui nous arrivent de diverses parts. Ce qui suit est extrait d'une lettre d'un officier, communiquée au *Journal de Rouen* :

13 avril. — « Je descends de garde et cours savoir des nouvelles de mes amis du 28<sup>e</sup> de ligne, qui a donné dans la nuit.

» Trois compagnies de ce régiment, les grenadiers (capitaine de Saint-Priest), la 3<sup>e</sup> et les voltigeurs du 2<sup>e</sup> bataillon, chargées d'enlever les embuscades russes, que le 46<sup>e</sup> avait attaquées la nuit précédente, se sont portées en avant, les voltigeurs restant en réserve. La nuit était très-sombre : les grenadiers tombent sur les baïonnettes russes sans les voir. Aussitôt s'engage une affreuse mêlée; les Russes, beaucoup plus nombreux, entourent les grenadiers et la 3<sup>e</sup>; nos braves tiennent bon. Le combat se prolongeait avec un égal acharnement, lorsque le capitaine Brachet, entendant une affreuse cohue vers les embuscades, se précipite en avant, dégage les deux compagnies, et poursuit les Russes jusqu'à cinquante mètres d'une porte de la ville située à gauche de la brèche. Dans cette affaire, M. de Saint-Priest s'est conduit avec une intelligence et une bravoure dignes de son nom et du caractère chevaleresque qui le distingue. Son lieutenant a été tué à ses côtés; on l'enterrait au moment où j'étais au camp. Son sous-lieutenant, M. Mourget, un instant isolé avec six grenadiers au milieu d'une masse de Russes, croit son capitaine enlevé et s'écrie : « Sauvons le capitaine ! » Il traverse avec ses six hommes les Russes qui l'entourent, cherche à droite, à gauche, ne trouve rien, revient sur ses pas, perce de nouveau les rangs ennemis et rentre dans la tranchée où, par un autre point, était arrivé M. de Saint-Priest. Ce trait sublime de dévouement est digne des plus beaux jours de l'antiquité. »

#### EXTÉRIEUR.

RUSSIE — Nous empruntons le passage suivant à une correspondance de Saint-Petersbourg adressée au journal la *Patrie* :

Saint-Petersbourg, 17 avril. — « La cour impériale fait des préparatifs de voyage; le fait est certain, mais le but du voyage est encore un secret. On suppose que la Cour se transportera à Moscou; mais la circonstance que l'Impératrice-mère fait aussi des préparatifs de voyage, et quelques indices qu'elle sera accompagnée par l'Empereur et son épouse, semblent indiquer que les voyageurs se dirigeront vers la Prusse. Je puis vous assurer que l'Impératrice-mère partira au plus tard à la fin de mai pour Postdam. Il est probable que l'Empereur l'accompagnera au moins jusqu'à la frontière prussienne, d'autant plus qu'il est depuis quelque temps question d'un voyage de l'Empereur en Pologne. Il est probable que le roi de Prusse se rendra au-devant de sa sœur et aura, sur un point quelconque de la frontière, ou en Silésie, une entrevue avec le Czar

Parisien, penché sur l'avant du navire examinait les vagues qui, de temps en temps, déferlaient par-dessus le bord; il a été enveloppé par une lame, le pied lui a glissé, et il est tombé à la mer. On a mis la chaloupe à l'eau, le bâtiment a louvoyé longtemps pour attendre le résultat des recherches; mais tout a été inutile, on n'a pas retrouvé M. de Clavières, et le commandant du paquebot a dû continuer sa route en déplorant les suites d'une funeste imprudence. »

Nous n'essaierons point de peindre la douleur de madame de Clavières à cette affreuse nouvelle. Sa tendresse pour son mari n'avait été altérée ni par le temps ni par le malheur, et peut-être n'aurait-elle pas survécu à ce coup terrible si l'amour de son fils et la vive affection de Louise n'avaient apporté à sa souffrance des consolations de tous les instants.

Le chagrin de Georges fut d'autant plus profond qu'il ne pouvait se méprendre sur les causes de ce fatal événement et qu'il devinait l'expiation volontaire cachée sous cette imprudence longuement calculée, sous cette mort imprévue qui n'était pour lui qu'un mystérieux suicide.

Brémont regretta sincèrement son noble voisin. Toujours enthousiaste de son désintéressement et de ses vertus, il ne cessait de répéter : « Pauvre comte ! se noyer, lui, un si honnête homme. Quel malheur ! Un coquin se serait sauvé ! »

Il est des plaies que le temps seul guérit; le ciel n'a rien refusé à Georges de ce qui peut cicatriser les siennes, et déjà tout annonce que l'amour de Louise versera bientôt sur elles le plus doux et le plus efficace des dictames, en plaçant dans son cœur blessé, à côté de ses cruels souvenirs, de nouvelles espérances et des émotions inconnues. (L'Écho de Feuilletons.) ANCELOT.

son neveu. Vous savez que les journaux de la Silésie ont déjà annoncé que le Roi visitera, dans le courant du mois prochain, Breslau et la Haute-Silésie.

» Les dépêches arrivées hier et avant-hier de Sébastopol ont produit une impression fort pénible. Les rapports russes sont obligés d'avouer de si grandes pertes dès le début du bombardement, qu'on commence à douter que la place puisse résister. Le prince Gortschakoff jouissait d'une grande réputation comme général d'artillerie, sa défaite sera d'autant plus significative. Ses amis craignent qu'il ne soit rappelé, et que le prince Menschikoff ne rentre bientôt en activité. Le magnifique hôtel dont l'Empereur a fait cadeau à ce dernier est déjà occupé par son fils Wladimir.»

#### FAITS DIVERS.

##### UN PRISONNIER RUSSE A LA GARE D'ORLÉANS.

Mercredi, un officier russe, fait prisonnier devant Sébastopol, descendait de wagon à notre gare, arrivant de Marseille par Clermont-Ferrand et se dirigeant sur Tours, où il va rejoindre ses compatriotes internés. Cet officier, tout jeune encore, était triste et silencieux : des employés de la gare vinrent lui adresser la parole et se mettre à sa disposition pour tout ce qui pourrait lui être utile ; mais, contrairement aux traditions des officiers russes qui presque tous parlent notre langue, il ne savait pas un seul mot de français.

Parmi les surveillants de la gare est un ancien officier polonais, qui a pris part à la guerre d'indépendance en 1851. Cet employé parle russe et vint se mettre en relations avec l'officier.

Ce fut pour ce malheureux prisonnier un joie bien vive de pouvoir enfin se faire comprendre, et nous ne saurions dire avec quels témoignages de satisfaction il remercia son interprète.

L'officier russe raconta alors comment il avait été fait prisonnier. Lieutenant d'infanterie il avait pris part à une sortie de nuit contre nos vedettes avancées. Trois bataillons français qui se tenaient en embuscade, avaient pris les Russes en travers et les avaient taillés en pièces. Très-peu s'étaient sauvés. *Ils tombaient comme mouches!* Quant à lui, il avait été atteint d'une balle dans le dos et était resté sur le terrain. Sa blessure était sans gravité ; il avait été guéri à nos ambulances, et envoyé prisonnier en France.

Cet officier parla ensuite du siège de Sébastopol. Il exprima chaleureusement et sans réserve son admiration pour la bravoure française, admiration partagée par toute l'armée russe. « Nous aussi, disait-il, nous sommes braves ; mais les Français ont un élan, une fougue, une rapidité que nous n'avons pas. Ils se jettent sur nos soldats avec une impétuosité qui les démontent. » La bataille d'Alma avait été un coup terrible pour les Russes ; la charge effrénée des zouaves, la perte des redoutes de l'Alma, qu'on avait jugées imprenables, tout cela avait jeté la panique. On ne pouvait croire à un succès si foudroyant. Alors Sébastopol n'était pas armé comme il l'est maintenant, et si les Français avaient eu de la cavalerie pour poursuivre leur victoire, nul doute qu'ils ne fussent entrés d'emblée dans la place. L'épouvante, le désarroi, la surprise étaient partout.

» Et maintenant ? demanda son interlocuteur. — Maintenant, reprit l'officier russe, c'est différent. Après l'Alma, 30,000 travailleurs ont, jour et nuit, fortifié la place : on a désarmé les vaisseaux, on a fait des prodiges de défense, et les Français seront bien habiles s'ils emportent la place. Peut-être réussiraient-ils, puisque rien n'est impossible à leur témérité ; mais la victoire sera payée chèrement. Sébastopol est formidable.....»

L'officier russe ajouta que, malgré tous les égards dont on l'entourait et dont il était reconnaissant, la captivité lui était bien pénible. Agé de 27 ans, ses chances d'avancement étaient bien compromises ! Depuis le siège, chaque mois compte pour une année de service aux officiers défenseurs de Sébastopol. Le Czar a voulu, par ce privilège extraordinaire, surexciter leur zèle.

Quant aux Français, on les aime à Sébastopol, malgré la guerre, malgré tout. Nos officiers faits prisonniers sont traités avec beaucoup d'égards. Les soldats habitent les casernes, véritables chambres de casernes. Les officiers, admis au cercle militaire, sont interrogés avec avidité, entourés d'estime et de prévenances. Il est vrai que les Russes parlent tous Français et qu'ils peuvent s'entretenir avec nos officiers, de nos mœurs, de nos goûts, de nos modes, de notre littérature, de la France enfin, dont ils sont tous curieux. Le canon mêle souvent son terrible dialogue à ces entretiens pacifiques et familiers, la guerre le veut ainsi.

L'officier russe était accompagné de son domestique. Conduit au buffet, il n'a voulu accepter qu'un cigare. Il voyage, comme tous les officiers, prisonnier sur parole. Lorsque la cloche a annoncé le départ

du convoi, il a fait le signe de croix avant de monter en wagon. Il était vêtu en bourgeois, n'ayant de l'uniforme que la casquette russe ornée de l'aigle à deux têtes. (Journal du Loiret.)

— *La Minerve*, journal d'Athènes, du 31 mars (11 avril) 1855, accompagne des observations suivantes la publication d'un acte dans lequel un habitant du Pirée signale les travaux d'utilité et d'embellissement exécutés dans cette ville par le corps d'occupation français.

« C'est avec plaisir que nous donnons place dans nos colonnes à la lettre qui nous est adressée, comme une preuve publique de la reconnaissance des habitants du Pirée envers l'armée française d'occupation, et surtout envers le généreux et brave amiral Le Barbier de Tinan, qui a fait assainir et embellir tout à la fois la ville du Pirée.

» Nous sommes descendus exprès au Pirée, où, en arrivant, nous avons vu d'abord les travaux si dignes d'éloges de l'armée française, exécutés sur la grande avenue dite rue Othon, commençant à l'entrée de la ville et venant aboutir à la douane.

» Cette rue a fixé notre attention par sa régularité et sa solidité ; en avançant vers le temple de la Trinité, on y voit, au lieu d'un terrain vague et inculte, tel qu'il existait autrefois, non-seulement des arbres plantés régulièrement, mais un jardin délicieux, dans le style anglais, où se dessinent des allées au milieu desquelles s'élève un élégant pavillon.

» Mais les travaux exécutés par l'armée française, par ordre de ce généreux et brave amiral, ne se bornent pas là ; les rues du Pirée, qui étaient autrefois impraticables, sont maintenant restaurées aux deux tiers ; la plupart sont actuellement plantées d'arbres, ainsi que la place de Thémistocle ; le bazar presque assaini ; les ruines qui étaient sur les bords de la mer, en face de la maison de M. Kaptzopoulos, sont tombées ; il n'a fallu rien moins que la volonté ferme de l'honorable amiral pour faire disparaître ces décombres ; en un mot, la ville du Pirée, par la bonté et les efforts de l'amiral français et de l'armée, non-seulement a été assainie et améliorée, mais elle a changé tout-à-fait d'aspect ; et si l'armée demeure encore quelque temps au Pirée, la ville sera entièrement embellie dans le genre européen, et, à raison de sa position géographique, elle verra augmenter le nombre de ses habitants. Si l'amiral continue à diriger de si notables améliorations, il ne sera pas étrange de voir la ville du Pirée marcher à son ancienne splendeur.

» En décrivant les travaux que la ville du Pirée a vu effectuer comme par enchantement, nous ne pouvons taire ce que nous avons entendu de louanges adressées par les habitants à l'amiral et à l'armée française ; tous sont unanimes pour exprimer leur reconnaissance. »

#### CHRONIQUE LOCALE.

Samedi dernier, une immense étendue de bois, dans la commune de Saint-Georges-le-Thourel, a été la proie des flammes.

Malgré le zèle et l'activité de tous les habitants accourus sur le lieu du sinistre, il a été difficile de se rendre maître du feu : plus de 100 hectares, dit-on, ont été consumés.

Quelques jours auparavant, dans la même commune et tout près de ces bois, d'autres taillis avaient été dévorés par les flammes. — Ces deux incendies ne peuvent être, paraît-il, imputés qu'à la malveillance.

M. Rivière, brigadier de gendarmerie à Gennes, a déployé dans cette circonstance autant de courage que d'intelligence, il n'a cessé d'encourager les travailleurs : son exemple et son dévouement ont puissamment contribué à arrêter les progrès du sinistre. PAUL GODET.

#### SOUSCRIPTION POUR L'ARMÉE D'ORIENT.

Commune de Méron 129 francs 15 centimes et 2 paquets de linge pesant 54 kilog.

L'administration des postes rappelle au public que tout transport de lettres cachetées ou non cachetées, circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis ; que tout transport de journaux, de feuilles à la main, d'ouvrages périodiques, de prospectus, circulaires, avis divers, imprimés, lithographiés ou autographiés, effectués par voitures publiques, bateaux ou chemins de fer, ou par toute personne étrangère au service des postes, constitue une contravention punie d'une amende de 150 à 300 fr., avec affiche du jugement aux frais de contrevenant : en cas de récidive, l'amende est fixée de 300 à 3,000 fr.

Les seuls objets de correspondance admis, sous les conditions ci-après spécifiées, à circuler par une voie étrangère au service des postes sont :

1° Les lettres ou paquets de papier qu'un parti-

culier expédie à un autre particulier par son domestique ou par un exprès ;

2° Les registres, cartes et plans ;

3° Les dossiers de procédures, c'est-à-dire les pièces relatives à une procédure suivie devant un tribunal ;

4° Les publications de librairie non périodiques, et en général tout imprimé non périodique ne portant aucune écriture à la main et n'ayant pas le caractère d'avis ou de circulaire ;

5° Les lettres de voiture ou factures accompagnant les marchandises transportées, et ne contenant aucune énonciation étrangère à l'objet même que la lettre de voiture ou la facture accompagne ;

6° Les notes de commissions dont les messagers sont porteurs, et dont l'objet exclusif est de leur donner mandat ou autorisation de livrer la marchandise qu'ils conduisent, ou de prendre celle qu'ils doivent rapporter ;

7° Les papiers uniquement relatifs au service personnel d'un entrepreneur de transports et circulant par son propre matériel, sur la ligne qu'il exploite ;

8° Les paquets de papiers d'affaires ou autres, alors seulement qu'ils dépassent le poids d'un kilogramme, et sous la condition de ne contenir aucune lettre ou note ayant le caractère d'une correspondance.

Les objets appartenant aux quatre dernières catégories doivent être expédiés ouverts ou sous bande, de manière à permettre la vérification des agents de surveillance au moment même de la perquisition.

Les publications de librairie et imprimés dont le transport n'est pas exclusivement réservé au service des postes peuvent être expédiés en caisses ou ballots, mais à la condition de ne pas être renfermés intérieurement sous des enveloppes cachetées.

L'administration croit également devoir rappeler au public que, d'après la loi du 20 mai 1854, les lettres ou paquets de papiers d'un poids excédant 15 grammes et n'excédant pas 100 grammes, confiés au service des postes et affranchis, ne payent, pour le transport et la remise à destination, que 80 centimes, et que les mêmes lettres et paquets également affranchis, dont le poids dépasse 100 grammes, ne sont passibles que d'un port de 80 centimes pour chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Aucun renseignement nouveau n'a été fourni sur l'auteur de l'attentat : on parle seulement de cette circonstance. L'assassin, évidemment gêné par la présence de M. Edgard Ney et de M. le comte de Vallabregne, qui se trouvaient à la droite et à la gauche de Sa Majesté, a dû accélérer son tir, dans la crainte d'être foulé sous les pieds des chevaux ; on ajoute même qu'après avoir tiré son premier coup, l'émotion l'a contraint à assurer le canon de son pistolet sur le bras gauche, de telle sorte que lorsque le second coup est parti, la balle a passé tout près de M. Edgard Ney. Les interrogatoires se continuent. — Havas.

Vienne, lundi 30 avril. — « Une émeute des paysans russes de l'Ukraine contre leurs seigneurs, prend de larges proportions.

» La cause apparente de cette émeute est le manque de sel. — Havas.

Pour apaiser l'irritation du sang et les indispositions si naturelles aux printemps, les médecins conseillent de recourir à la magnésie pure dont les principes purgatifs et absorbants sont généralement appréciés. Incorporée avec le cacao et le sucre, elle forme un chocolat qui, préparé par Desbrière, pharmacien chimiste de Paris, en possède toutes les précieuses propriétés.

Dépôt à la pharmacie de M. BRIÈRE, à Saumur. (211)

#### Marché de Saumur du 28 Avril.

Froment (hec. de 77 k.) 24 14	Graine de luzerne. 60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 23 20	— de colza . . . —
Seigle . . . . . 14 80	— de lin . . . 34 —
Orge . . . . . 10 —	Amandes en coques . . . —
Avoine (entrée) . . 10 —	(l'hectolitre) . . . —
Fèves . . . . . 12 80	— cassées (30 k.) 80 —
Pois blancs . . . . 26 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges . . . . . 24 —	compris le fût,
— verts . . . . . — —	1 <sup>er</sup> choix 1854. — —
Cire jaune (30 kil.) 160 —	2 <sup>e</sup> — — — —
Huile de noix ordin. 75 —	3 <sup>e</sup> — — — — 120 —
— de chenevis . . 55 —	— de Chinon . . 120 —
— de lin . . . . . 55 —	— de Bourgneil . 140 —
Paille hors barrière. 27 —	Vin blanc des Cot.,
Foin 1854. id . . . 65 —	1 <sup>re</sup> qualité 1854 150 —
Luzerne . . . . . 65 —	2 <sup>e</sup> — — — — 100 —
Graine de trèfle. . . 58 —	3 <sup>e</sup> — — — — 90 —

#### TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Mai 1855. Même prix que la quinzaine précédente.

BOURSE DU 28 AVRIL.	
5 p. 0/0 baisse 10 cent.	— Fermé à 68 20.
4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent.	— Fermé à 95 20.
BOURSE DU 30 AVRIL.	
5 p. 0/0 baisse 20 cent.	— Fermé à 68 20.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent.	— Fermé à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# Fonderie de Fer en 2<sup>e</sup> fusion, CONSTRUCTION DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS ET DE MOULINS A FARINE.

B. PASSEDOIT, mécanicien, rue Royale, près le chemin de fer, à Saumur (Maine-et-Loire.)

A MM. les Propriétaires et Agriculteurs.

Depuis quelques années, les machines à battre ont, dans nos contrées, pris une telle extension, que tout le monde en a construit et en construit encore. Presque toutes sont établies sur un même système, celui à manège séparé, mouvement en dessus, avec bâti en bois; ce fut celui que j'adoptai moi-même l'année dernière.

Je connaissais bien les inconvénients de ce genre de machine, mais je n'y pouvais obvier qu'en changeant complètement le système. Pour ce faire, je ne devais pas me contenter de mes observations; je tenais à connaître l'avis des propriétaires et des agriculteurs, à recueillir de leur bouche les renseignements que la pratique leur avait fournis sur le travail produit et à produire par les batteurs mécaniques.

Tous étaient d'avis que les machines avaient besoin d'être modifiées; il fallait:

1<sup>o</sup> Diminuer le volume du manège et de la machine, afin de la rendre portable, tout en conservant les dimensions principales, surtout à la partie où doit s'opérer le travail;

2<sup>o</sup> La rendre légère en augmentant la solidité, afin d'éviter la casse et les réparations si fréquentes dans les machines actuelles;

3<sup>o</sup> Supprimer, autant que possible, les pièces de bois, qui ne durent pas longtemps, et qui, exposées à la pluie et au soleil, perdent leur assemblage; d'où résulte que les pièces qu'elles servent à fixer n'étant plus dans leur position normale, il y a souvent rupture des engrenages et autres pièces de fonte;

4<sup>o</sup> Eviter le montage difficile des machines à manège séparé, et le rendre même plus facile pour le manège direct; obvier à l'incommodité et surtout au danger que présentent l'un et l'autre; enfermer tous les engrenages; n'en placer aucun sur le batteur, afin d'empêcher tout accident, de mettre à l'abri de la poussière les parties graissées et de ne pas effrayer les animaux par le bruit;

5<sup>o</sup> Réduire le tirage des animaux en diminuant les frottements;

6<sup>o</sup> Rendre le tirage direct pour augmenter la force de traction, et établir le batteur très-bas, afin de ne pas trop fatiguer l'engrenage et lui laisser la faculté de voir tout le mouvement de l'appareil;

7<sup>o</sup> Enfin, opérer un battage aussi complet que celui des fléaux, sans froisser la paille, sans briser le grain, et battre une plus grande quantité de gerbes que ne faisaient les machines usitées.

Telles étaient les améliorations réclamées par tous les hommes intelligents: tels sont les résultats que je crois avoir obtenus, et pour lesquels un brevet d'invention m'a été délivré.

Ainsi, la machine que j'offre aujourd'hui à MM. les Agriculteurs est tout à la fois plus petite, plus solide, plus prompte, plus légère, plus sûre et plus élégante que toutes les machines connues jusqu'à ce jour.

Pour en faciliter l'acquisition, — quoiqu'elle soit tout en fer et en fonte, — je l'ai fixée au même prix que celles en usage.

Je suis dès aujourd'hui en mesure de fournir à un certain nombre de demandés: toutefois je prie MM. les Agriculteurs de ne pas attendre le moment de la récolte, s'ils veulent être servis en temps utile.

Je les prie de venir visiter mes machines, je me ferai un plaisir de leur en expliquer les avantages. Dans l'espoir de leurs demandes, j'ai l'honneur d'être leur serviteur, B. PASSEDOIT.

## Chemin de Fer. --- Service d'été.

HEURES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE DES TRAINS, A PARTIR DU 30 AVRIL 1855.

REMONTÉ.		DESCENTE.	
Trains de Nantes à Tours et Paris.		Trains de Paris à Nantes.	
Départ de Nantes,	1 h. 53 du soir. — Omnibus.	Départ de Paris,	7 h. » m. — Omnibus.
—	7 — » matin. — Express.	—	9 — 40 m. — Express.
—	7 — 25 m. — Omnibus.	—	8 — » s. — Express-Poste.
—	6 — 10 s. — Direct-Poste.	—	10 — 45 s. — Omn.-Mixte.
Départ d'Angers,	2 — 47 s. — Omnibus.	Départ de Tours,	4 — 53 s. — Omnibus.
—	7 — 41 m. — Express.	—	2 — 53 s. — Express.
—	8 — 50 m. — Omnibus.	—	1 — 40 m. — Express-Poste.
—	6 — 49 s. — Direct-Poste.	—	8 — 5 m. — Omn.-Mixte.
Départ d'Angers,	4 — 52 s. — Omnibus.	Départ de Saumur,	6 — 56 s. — Omnibus.
—	8 — 54 m. — Express.	—	4 — 10 s. — Express.
—	10 — 21 m. — Omnibus.	—	2 — 58 m. — Express-Poste.
—	8 — 1 s. — Direct-Poste.	—	10 — 25 m. — Omn.-Mixte.
Départ de Saumur,	6 — 56 s. — Omnibus.	Départ d'Angers,	8 — 12 s. — Omnibus.
—	9 — 49 m. — Express.	—	3 — 7 s. — Express.
—	11 — 50 m. — Omnibus.	—	5 — 57 m. — Express-Poste.
—	8 — 58 s. — Direct-Poste.	—	12 — 9 m. — Omn.-Mixte.
Départ de Tours,	9 — 25 s. — Omnibus.	Départ d'Angers,	9 — 52 s. — Omnibus.
—	11 — 55 m. — Express.	—	6 — 10 s. — Express.
—	2 — 2 s. — Omnibus.	—	3 — » m. — Express-Poste.
—	10 — 50 s. — Direct-Poste.	—	2 — 2 s. — Omn.-Mixte.
Arrivée à Paris,	4 — 19 m. — Omnibus.	Arrivée à Nantes,	10 — 58 s. — Omnibus.
—	5 — 26 s. — Express.	—	6 — 50 s. — Express.
—	10 — 45 s. — Omnibus.	—	3 — 40 m. — Express-Poste.
—	4 — 40 m. — Direct-Poste.	—	5 — 15 s. — Omn.-Mixte.
<b>Train de Nantes à Angers.</b>		<b>Train de Tours à Angers.</b>	
Départ de Nantes,	7 h. » s. — Omnibus.	Départ de Tours,	5 — 45 m. — Omnibus.
—	Ancenis, 8 — 12 s.	—	Saumur, 8 — 2 m.
Arrivée à Angers,	10 — 2 s.	Arrivée à Angers,	9 — 55 m.
<b>Train d'Angers à Tours.</b>		<b>Train d'Angers à Nantes.</b>	
Départ d'Angers,	5 h. 45 m. — Omnibus.	Départ d'Angers,	6 — 10 m. — Omnibus.
—	Saumur, 7 — 27 m.	—	Ancenis, 8 — 9 m.
Arrivée à Tours,	9 — 42 m.	Arrivée à Nantes,	9 — 21 m.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

### A VENDRE

DE SUITE A L'AMIABLE,

### UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux,

Habité par MM. Favre et Ratouis, consistant: au rez-de-chaussée, en un porche d'entrée, salon à manger, cuisine, petit salon parqueté, chambres sur la cour;

Au premier étage, un salon parqueté,

une chambre à coucher parquetée, une autre chambre avec alcôve, deux cabinets;

Au 2<sup>e</sup> étage, sur le derrière, deux chambres à coucher;

Et un grand grenier;

Cour avec pompe, écurie, remise, buanderie, place à fumier, deux lieux d'aisances et jardin.

S'adresser à M. GASNAULT-BODEAU, entrepreneur de travaux publics à Saumur, rue de Bordeaux, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire. (201)

### A VENDRE

DEUX CHEVAUX DE RÉFORME, Un de 8 ans, l'autre de 10. — Allant parfaitement à la voiture.

S'adresser, au Coq, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 55. (213)

On demande UNE DEMOISELLE DE MAGASIN pour la Mercerie.

S'adresser à M. BAUD, rue Saint-Jean, 63. (203)

### HERBAGE

DE

### L'ILE PONNEAU.

Ouverture le 6 mai 1855. Prix: 25 f. 60 c. pour 30 jours. On paiera en entrant.

S'adresser à M. Paul GRELLET, restaurateur près la Gare du chemin de fer. (222)

### Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre-Fulgence Cavellier, marchand corroyeur, demeurant à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités, conformément aux dispositions de l'art. 504 du code de commerce à se réunir vendredi 7 mai prochain, à 8 heures très-précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur un concordat, sinon former un concordat d'union.

Le Greffier du Tribunal,  
A. DUDOUET.  
(212)

A LOUER  
GRENIERS, ÉCURIE et TERRAIN  
Sur le quai Saint-Nicolas.  
S'adresser à DAVOINE, concierge des anciens magasins à fourrages. (182)

### EN TOTALITÉ ET PAR PORTIONS,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean-Baptiste 1855,  
UNE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 13, dépendant de la succession de M. de Momi-gny.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (200)

M. FURRET, écrivain public, Vend Encre et Eau de Cologne en première qualité.  
Maison de M<sup>me</sup> BOUVER, marchande, place du Marché-Noir, à Saumur.

A vendre BON VIN de 1851, 1<sup>er</sup> crû de la Perrière St-Cyr, de chez M. COUNSÉ. S'adresser à M. GIRAULT-TROUIN, au Croissant, sur le quai. (186)

### Etude de M<sup>e</sup> MOTAIS, notaire à Tigné (Maine-et-Loire.)

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1855,  
PAR ADJUDICATION,  
A la Mairie de Vihiers,  
Le lundi 28 mai 1855, à midi,  
Sur la mise à prix de seize mille francs,  
UN HOTEL,  
Situé ville de Vihiers,

Connu depuis longues années sous le nom de l'Hôtel du Chêne-Vert, nouvellement reconstruit; vastes écuries, cour et dépendances.  
Le même jour, il sera vendu:  
Deux MÉTAIRES, une TANNERIE et plusieurs MAISONS et TERRAINS, situés à Vihiers et aux environs.

Voilà les placards affichés. (186)

Découvert incomparable par sa vertu.

### EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.  
Cette composition est infatigable pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.  
Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépot à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 2.  
PRIX DU POT: 5 FR. (411)

### AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, phén à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.  
Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGÈNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépot: à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, pharmacie Ménière. (475)

Saumur, P. GODET, imprimeur.